

LA CAPABILITÉ OU LE POUVOIR D'AGIR

Les personnes en situation de vulnérabilité ont-elles la liberté réelle de mener une vie qui a de la valeur à leurs yeux? Le professeur Jean-Michel Bonvin s'est penché sur la problématique à partir du concept de la capacité. Il était invité au congrès du Graap-Fondation ce printemps dernier pour en parler.

Professeur en politiques sociales et vulnérabilités à l'Institut de démographie et de socioéconomie de l'Université de Genève, Jean-Michel Bonvin est un spécialiste des problématiques liées à la vulnérabilité. Sa présence dans le cadre du Congrès du Graap-Fondation intitulé «Tous vulnérables!» était donc incontournable. Dans sa conférence «Changer de perspectives: le développement des capacités», le professeur Bonvin a détaillé le concept de *capabilité* qui permet une analyse critique des politiques sociales et qui interroge leur finalité.

Différents chercheurs se sont saisis du concept. La définition de l'économiste indien Amartya Sen, Prix Nobel d'économie en 1998, est la plus appropriée pour parler des recherches menées par le professeur Bonvin: «La *capabilité* est la liberté réelle de mener une vie que nous avons des raisons de valoriser». Pour faire le lien avec les personnes vulnérables, le professeur Bonvin a posé la problématique concrètement: «Un chômeur a-t-il plus de libertés réelles de mener une vie qui a de la valeur à ses yeux après avoir suivi un programme proposé par un ORP?» La question peut s'appliquer aux bénéficiaires des programmes de l'aide sociale, de l'AI, etc.

En préambule, le professeur a défini ce qu'est la *liberté réelle*, c'est-à-dire celle dont on jouit, concrètement, dans la vie au quotidien, qui se démarque de la *liberté formelle* qui, elle, est inscrite sur le papier mais ne se traduit pas dans la réalité.

Plusieurs conditions sont nécessaires à l'exercice de la liberté réelle. Premièrement, il faut avoir le *pouvoir d'agir de manière autonome*, c'est-à-dire disposer des moyens permettant de mener une existence autonome et qui ait de la valeur à nos yeux. Si nous souhaitons déployer telle ou telle activité mais que nous n'avons pas les moyens matériels ou les compétences pour le faire, ou que l'environnement social nous stigmatise et nous interdit de le faire, alors notre liberté réelle est entravée.

AU-DELÀ DE LA SURVIE

Trois dimensions sont essentielles à cet égard. Il s'agit d'abord de disposer de moyens d'existence suffisants. Une personne sans revenu ou avec des prestations sociales très modestes se voit souvent contrainte d'accepter n'importe quel job, préoccupée d'abord par sa *survie*, et non pas par la valeur ou le sens du travail qu'elle effectue. Ainsi, l'accès à des prestations financières adéquates et à un niveau de vie décent est une condition *sine qua non* de la liberté réelle; à défaut, il faudra avant tout gérer l'urgence d'un quotidien difficile.

**Même fragilisé,
un individu doit être
reconnu comme sujet
et acteur**

Ensuite, l'individu doit avoir des capacités, des compétences, une formation suffisantes pour pouvoir aspirer à tel ou tel emploi. Il s'agit donc de mettre en place des programmes assurant le développement de ces compétences. Mais cela ne suffit pas encore: la confiance en soi, l'estime de soi, etc., sont des moteurs essentiels. Sans eux, il est difficile de se projeter dans l'avenir, non pas parce qu'on en est incapable, mais parce qu'on se perçoit comme incapable, parce qu'on ne se fait pas confiance: «Certains sont ainsi tellement cabossés par la vie qu'il leur est impossible de se projeter dans l'avenir», a relevé Jean-Michel Bonvin. Enfin, le sociologue genevois s'est longuement attardé sur la troisième dimension, primordiale: celle du contexte qui entraîne une multitude d'interrogations.

UNE PLACE DANS LA SOCIÉTÉ

La question est de savoir si la société donne réellement une place à tout le monde, et de quelle valeur. «Donner une occupation précaire – mal rémunérée, peu intéressante, etc. – aux personnes vulnérables, pour faire en sorte qu'elles ne menacent pas la paix sociale, est une chose. Leur offrir une place qui a de la valeur à leurs yeux

et où elles pourront se réaliser en est une autre», explicite le professeur Bonvin.

L'environnement social est un paramètre essentiel de la liberté réelle: si celui-ci est stigmatisant ou dénigrant à l'égard de certaines catégories de personnes, alors leur liberté réelle sera très réduite; si, au contraire, l'environnement accueille la différence sans la stigmatiser et lui reconnaît une place socialement valorisée, alors la liberté réelle des personnes vulnérables peut se déployer avec plus d'amplitude. Dans un tel contexte, le développement des capacités n'est plus un privilège de nantis, mais une opportunité mise à disposition de tous les membres de la société, quels que soient leur sexe, leur condition physique ou psychique, leur nationalité, etc.

LA VOIE DE L'ENTREPRISE

C'est dans ce cadre qu'il faut envisager l'action des entreprises et se demander si (et comment) elles peuvent devenir des partenaires prêts à accueillir des personnes moins productives et à favoriser le développement de leurs capacités. Peut-être faut-il les contraindre à le faire, en introduisant une politique de quotas, ce à quoi la Suisse a toujours été réfractaire? Si l'on estime que la solution de l'intégration et du développement des capacités passe par l'entreprise, cela implique des exigences de productivité adaptées aux capacités de la personne vulnérable, sans quoi elle risque d'être rapidement mise en échec.

Mais peut-être faut-il envisager d'autres moyens de rendre le contexte plus accueillant pour les personnes vulnérables, en favorisant par exemple la création d'entreprises moins obnubilées par la compétitivité et le chiffre d'affaires. Le défi consisterait alors à valoriser ce type d'insertion et à lui donner une place et une utilité sociale reconnues. Bref, c'est une question complexe à laquelle il n'y a pas de réponse simple. «La question du contexte est celle qui pose le plus de problèmes et de défis en termes de capacités», résume l'intervenant.

LIBERTÉ DE CHOIX

Ensuite, augmenter les capacités passe par la *reconnaissance de la liberté de choix des personnes vulnérables*. Ces dernières doivent être parties prenantes des programmes mis en place pour elles. Leur voix doit être entendue et prise en compte, elle doit faire une différence, que ce soit au niveau de l'élaboration des politiques (dans les parlements ou les instances compétentes) ou à celui de leur application (dans les relations avec les

administrations publiques ou avec les acteurs de terrain).

Les personnes vulnérables ont un savoir propre à propos de leur situation. Ce savoir doit être partie prenante des interventions, afin de garantir leur adéquation avec les circonstances de vie des personnes vulnérables. Même fragilisé, un individu ne doit pas être cantonné dans une position d'objet des politiques publiques ou des interventions

sociales, il doit être reconnu comme sujet et acteur.

L'approche par les capacités exige une combinaison de ces deux versants: le développement du pouvoir d'agir et la reconnaissance de la liberté de choix. Le respect des personnes vulnérables exige la prise en compte de ces deux composantes.

Marie-Françoise Macchi
et Jean-Michel Bonvin

«AVEC DU FRAGILE, ON PEUT CRÉER DU SOLIDE»

«Travailler le verre pour travailler sa fragilité», tel était le titre de la conférence de Françoise Delavy, art-thérapeute et verrier, lors du Congrès du Graap-Fondation 2017 dédié à la question de la vulnérabilité.



Photo: Françoise Delavy

Le «Journal en cubes», une installation de Françoise Delavy.

À travers les étapes de la création de son journal en cubes de verre, Françoise Delavy s'est adressée aux participants du congrès non seulement en tant qu'artiste et art-thérapeute, mais aussi comme proche. Car son travail raconte sa relation avec son père atteint d'une maladie psychique dans les derniers mois de sa vie.

«JOURNAL EN CUBES»

Au printemps 2013, le père de Françoise Delavy est admis en urgence à l'Hôpital psychiatrique de Malévoz, à Monthey, où il séjournera durant cinq mois. En automne, il est transféré dans un EMS où il restera à peine trois mois avant de mourir d'un AVC.

Deux ans plus tard, en 2015, l'artiste verrier cherche à réaliser un projet artistique sur le site même de l'hôpital où son père a séjourné, au Quartier culturel de Malévoz. Celui-ci offre en effet la possibilité de vivre dans une résidence d'artiste durant une courte durée. Elle y séjourne une quinzaine de jours, avec tout son verre ainsi que son four pour la cuisson.

À ce moment-là, Françoise Delavy ne connaît pas encore le thème sur lequel va porter sa création. En tant que proche ayant accompagné un membre de sa famille atteint de démence, elle se rend

le résultat laisse pénétrer la lumière, offrant ainsi une multitude de nuances.

«Le verre est rempli de paradoxes, note l'artiste valaisanne. Il est en même temps froid et chaud, lisse et coupant, fragile et protecteur.» Elle explique qu'avec du fragile, on peut créer du solide et ainsi avancer et participer à sa propre transformation. Le verre devient alors son miroir et raconte ses contradictions et ses vulnérabilités. «J'écris ma fragilité sur une matière fragile, et le moi artiste va faire parler le moi vulnérable.» Le verre fait alors écho à ses émotions douloureuses. «Ces mots gravés dans le verre parlent d'une existence en déséquilibre. Parlent d'errance et de dépeuplement. Parlent de déchirure. Portés par la lumière et la transparence de la matière, ils parlent aussi d'un lien retrouvé.»

LE BOUT D'UNE HISTOIRE

Une fois les vingt pièces terminées, l'artiste constate qu'il manque un unique élément à sa création: l'eau, substance qui coule et transporte. Symboliquement, Françoise Delavy pose alors un cube sur un lit de feuilles près de deux rivières: l'une descend la vallée de son enfance, liée à son père, et l'autre se jette dans le Rhône, près de Monthey, et prend ensuite le large en direction de la mer. «Ainsi, je suis au bout d'une histoire, l'eau qui grande semble me signifier qu'elle va emporter mes mots/maux», a confié la conférencière. Le deuil est enfin réalisé.

Son magnifique travail est actuellement exposé au Castel de Bois Genoud.

Jacqueline Vorburger

compte qu'elle n'a pas «intégré» tout ce qui a tourné autour de la maladie psychique et de l'absence progressive de son père. C'est ainsi qu'a germé l'idée d'écrire un journal sur la matière qu'elle connaît le mieux, le verre, et que naîtra la création de son «Journal en cubes».

Chaque cube mesure 20 cm et pèse entre 3 et 4 kg. Tous contiennent quatre faces que Françoise Delavy a assemblées avec de la silicone sur une structure en inox pour maintenir le tout. Cette dernière a été réalisée par un ferronnier. La face du dessous est restée vide pour faciliter le collage et permettre la circulation de l'air, afin d'éviter la formation de buée.

L'artiste a créé au total vingt cubes portant chacun 14 lignes de texte gravé sur une des faces. «Les mots ont coulé tout seuls, comme s'ils étaient à l'orée de mes doigts, comme s'ils s'étaient préparés à sortir», a-t-elle confié lors du congrès.

Françoise Delavy a utilisé la méthode du «verre fusionné», qui consiste à superposer des morceaux de verre de différentes couleurs. Le tout est assemblé-fusionné par une cuisson à haute température. À la fois coloré et brillant,

«Journal en cubes», ouvrage disponible sur www.francoisedelavy.ch, 55 fr.

Exposition jusqu'au 21 septembre 2017 au Castel de Bois Genoud, route du Bois-Genoud 36, 1023 Crissier.